

***Projet de***

**Procès-verbal de**

**l’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012**

**de la *Ligue* *des droits et libertés***

J’atteste que le rapport d’activités et les états financiers 2011-2012, préparés par la firme Ronald Lapierre CA, ont été présentés et adoptés.

Signature d’un membre du conseil d’administration : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Dominique Peschard, président

**Tenue au Centre Saint-Pierre**

**1212 rue Panet à Montréal**

**De 18 heures à 21 heures**

**Membre présents**

1. Action Autonomie, le Collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal, Johanne Galipeau, accompagnée de deux membres d’Action autonomie
2. Babin, Denise
3. Barrette, Denis
4. Bernheim, Jean-Claude
5. Bertrand, Clotilde
6. Boivin, Louise
7. Bonin, Pierre
8. Bordelais Sylvie
9. Boskey, Sam
10. Bouhitem, Houria
11. Boyer, Michel
12. Dionne, Louise
13. Duhaime, Marcel
14. Éloy, Martine
15. Ferland, Lise
16. Filion, Nicole
17. Fontaine, Carmen
18. Gagnon, Sylvie
19. Gallié, Martin
20. Garant, Élisabeth
21. Greason, Vincent
22. Idir, Mouloud
23. Kamel, Dina
24. Kamel, Mohamed
25. Lafleur, Sylvain
26. Lemay, Pierre
27. Lemonde, Lucie
28. Nadeau, Christian
29. Nadon, Gilbert
30. Néméh, Francine
31. Nguyen, Amélie
32. Nomo-Zibi, Pulchérie
33. Panych, Paulette
34. Peschard, Dominique
35. Pineau, Anne
36. Poirier, Patricia
37. Prud’homme, Maude
38. Rainville, Paul-Étienne
39. Riendeau, Louise
40. Robert de Massey, Philippe
41. Syndicat des métallos local 6833, XXXX
42. Table des regroupements provinciaux et organismes communautaires et bénévoles, Kim de Baene
43. Tassé, Roch
44. Tousignant, Jacques

**Non-membres**

Section de Québec - Harvey, Sébastien

Lebel, Georges

**1. Ouverture de l’Assemblée, mot du président**

L’assemblée est ouverte à 18h01.

Dominique Peschard, président de la Ligue, souhaite la bienvenue à tout le monde. Il explique que des circonstances inhabituelles (dont le déménagement, le congé de maladie de la coordonnatrice, le bouleversement au sein de l’équipe) a fait en sorte que l’AGA se tienne exceptionnellement à l’automne. On prévoit que l’AGA de 2013 se tiendra en juin, comme à l’habitude.

**2. Élection d’unE présidentE d’assemblée et d’unE secrétaire d’assemblée**

Dominique Peschard, appuyé par Gilbert Nadon, propose Marcel Duhaime comme président d’assemblée.

Adopté à l’unanimité

Dominique Peschard, appuyé par Kim de Baene , propose Vincent Greason comme secrétaire d’assemblée.

Adopté à l’unanimité

**3. Adoption de l’ordre du jour**

Michel Boyer, appuyé de Gilbert Nadon, propose l’adoption de l’ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l’assemblée, mot du président

2. Élection du (de la) président(e) et du (de la) secrétaire d’assemblée

3. Adoption de l’ordre du jour

4. Élection du (de la) président (e) d’élection et de deux scrutateurs (trices), présentation de la procédure et ouverture de la période de mise en candidature

5. Adoption du procès-verbal de l’AGA du 4 juin 2011

6. Présentation et adoption du rapport d’activités 2011-2012

7. Présentation des sections régionales

8. États financiers 2011-2012 et prévisions budgétaires 2012-2013

8.1 Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2011-2012

8.2 Résolution visant à confirmer le mandat du vérificateur comptable pour l’année 2012-2013

8.3 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2012-2013

9. Présentation et adoption des perspectives de travail 2012-2013

10. Élections : clôture de la période de mise en candidature et votation

11. Varia

12. Levée de l’assemblée

Adopté à l’unanimité

Le président de l’assemblée rappelle que le point 11 « Varia » restera ouvert.

**4. Élection du président d’élection et de deux scrutateursTRICES, présentation de la procédure et ouverture de la période de mise en candidature**

Louise Riendeau, appuyée par Anne Pineau, propose Francine Néméh comme présidente d’élection.

Adopté à l’unanimité.

Dominique Peschard, appuyé par Michel Boyer, propose Denis Barrette comme scrutateur.

Denis Barrette, appuyé par Gilbert Nadon, propose Michel Boyer comme scrutateur.

Propositions adoptées à l’unanimité.

La présidente d’élection présente les règles encadrant les élections. Elle rappelle qu’il n’y a pas d’élection par acclamation à la Ligue et que toutE candidatE doit recueillir une majorité simple lors d’un vote par scrutin secret.

**Élections au Conseil exécutif.**

La présidente d’élection rappelle que cette année (une année paire) nous élirons la présidence, la deuxième vice-présidence et la trésorerie. Elle rappelle les membres sortants : Dominique Peschard, président; Marie Fonds, 2e vice-président (démissionnaire); Louise Riendeau (trésorière).

On ouvre la période de mises en candidature pour les postes vacants au CE.

* À la **présidence,**  Jacques Tousignant propose Dominique Peschard . (Il accepte.)
* À la **deuxième vice présidence,** Denis Barrette propose Pierre-Louis Fortin-Legris. (Il accepte par une procuration qui est remise à la présidente d’élection)
* À la t**résorerie,** Anne Pineau propose Louise Riendeau. (Elle accepte.)

**Élections au Conseil d’administration**

La présidente d’élection explique que les postes au CA, dont le mandat est de deux ans, sont élus en rotation, selon si l’année est paire ou impaire. Tous les postes au CA sont numérotés. Cette année (paire), cinq postes sont en élection. Elle nomme les membres sortants : Marcel Duhaime; Martine Éloy, Pierre-Louis Fortin-Legris, Rolande Pinard, Marie Pelchat (démissionnaire, fin de mandat 2012).

La présidente d’élection mentionne qu’il y a également un poste d’administrateur-TRICE (année impaire) en élection, puisqu’une membre, Marie Christine Ladouceur, a démissionné en cours de mandat (fin de mandat 2013).

On ouvre la période de mises en candidature pour les postes vacants au CA.

* Au poste #6, Louise Dionne propose Pulchérie Nomo-Zibi. (Elle accepte.)
* Au poste #8 - Dominique Peschard propose Christian Nadeau. (Il accepte.)
* Au poste #10 -Amélie Nguyen propose Martine Éloy (Elle accepte par une procuration écrite qui est remis à la présidente d’élection. Elle sera présente plus tard à l’AGA)
* Au poste #12 - Anne Pineau propose Gilbert Nadon. (Il accepte.)
* Au poste #14 - Carmen Fontaine propose Martin Gallié. (Il n’est pas encore arrivé, mais arrivera plus lors à l’AGA.)
* Au poste #9 (fin de mandat 2013) Louise Riendeau propose Marcel Duhaime. (Il accepte.)

La présidente d’élection rappelle aux membres que la période de mise en candidature demeure ouverte jusqu’à vers les 20h30 et que d’autres candidatures pourront être reçues avant la clôture qui précédera immédiatement la période de votation.

**5. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2011**

Gilbert Nadon propose, appuyé par Michel Boyer, l’adoption du procès-verbal de l’AGA de la Ligue des droits et libertés, tenue le 4 juin 2011.

Adopté à l’unanimité (plus loin dans le déroulement de la rencontre).

Le président met la proposition en dépôt. Il invite les membres qui ont des corrections ou des modifications au projet de procès-verbal de lui en faire part avant la reprise du point « Élections ». Avant la levée de l’assemblée, il rappellera, en informant les membres des amendements à apporter, la proposition pour fin d’adoption.

Le projet de procès-verbal est mis en dépôt.

Modification apportée plus tard au projet de procès-verbal : Dans la liste des présences, remplacer « Action Autonomie, le collectif de défense… » par « Action Autonomie, le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal».

Avec cette modification, et durant le dépouillement des bulletins de vote, la proposition est adoptée à l’unanimité.

**Point 6 - Présentation et adoption du rapport d’activités 2011-12**

Nicole Filion présente le rapport d’activités. Elle rappelle des éléments de contexte :

* Détérioration de la situation à l’échelle mondiale.
* Malgré cela, les mouvements de résistance s’organisent…. Indignés, casseroles…On constate aussi que de plus en plus d’organisations reprennent la grille d’analyse des droits humains pour donner une cohésion à leurs luttes…
* À Ottawa, le gouvernement Harper fait fi, d’une myriade de façons, des droits humains.
* Au Québec, nous avons connu une crise sociale qui a largement dépassé la grève étudiante ainsi qu’une répression politique et policière brutale. L’adoption de la Loi 12 a également été l’un des faits les plus marquants.
* Bref survol des dossiers de la Ligue
  + Liberté d’expression : Multiples interventions médiatiques dans le contexte de la grève étudiante, lors des activités menées par Occupons Québec et Occupons Montréal ou pour dénoncer les cas de brutalité policière. Code de la sécurité routière – contestation judiciaire. Loi 78 (Loi 12) – fascicule très apprécié.
  + Pas de démocratie sans voix : La Ligue poursuit son implication au sein de cette coalition que vise à dénoncer notamment les pratiques antidémocratiques du gouvernement fédéral et sa déconstruction de différents programmes sociaux.
  + Poursuites-bâillons : avec le RQGE et le Service aux collectivités de l’UQAM, nous avons mené une tournée provinciale d’information sur la portée de la nouvelle loi pour contrer les poursuites-bâillons. Celle-ci a permis de découvrir que d’autres moyens étaient également utilisés afin de bâillonner la population sans pour cela avoir recours à des SLAPP. Bien que l’intervention de la cour a permis de mettre un terme assez rapidement à la poursuite de Pétrolia contre Ugo Lapointe et démontré qu’en certaines circonstances elle est efficace, on note néanmoins des lacunes à cette loi : suivis à faire lors de la révision de la loi.
  + Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles : la Ligue participe activement à la Coalition. Parmi les principaux dossiers menés par cette coalition mentionnons l’entente Obama/Harper sur le périmètre de sécurité constituant une grave menace à la protection des renseignements personnels ainsi que la relance du projet de loi portant sur la surveillance des communications.
  + Personnes migrantes, immigrantes et réfugiées : Certes d’autres organismes ont pour principale mission d’intervenir dans ce secteur, mais la Ligue poursuit les siennes qui consistent à proposer d’analyser les politiques en cette matière sous l’angle des droits humains et de défendre le principe que, quel que soit le statut d’une personne, celle-ci doit avoir accès à tous les droits humains.
  + Droits économiques, sociaux et culturels : Position sur le droit à l’éducation-un pas important en avant; Rapporteur spécial de l’ONU sur la faim – moment pour souligner devant ce représentant international l’ampleur des enjeux en matière des droits humains au Canada.
  + Rapport des droits humains : 35 organismes participent à la démarche. Collecte d’information terminée; on en est à l’étape de mâcher les données – démarche d’élaboration d’une version préliminaire reportée au début de 2013.
  + Profilage : Travail important réalisé sur la proposition de création d’un nouveau mécanisme d’enquête lorsqu’un policier tue ou blesse une personne.
  + Environnement / droits humains : Beaucoup de travail avec des organismes environnementaux. On souligne l’apport de Sylvie Paquerot, experte en la matière. On confie la poursuite du mandat aux militants qui ont par ailleurs entrepris d’analyser le Plan Nord du point de vue des enjeux de droits humains qu’il soulève.
  + 50e – Ça approche! Une étudiante contractuelle a travaillé sur les archives de la Ligue. On projette de réaliser une revue qui porterait sur le bilan des 50 ans de la Ligue, une soirée bénéfice,…
* Communications : Nous avons été très présents cette année encore dans les médias. En juillet dernier nous avons mis en ligne le nouveau site de la Ligue. Il reste à travailler sur le plan de communication, un dossier dont nous avions fait notre priorité pour 2011-2012 mais qui n’a pas beaucoup avancé. Depuis juin, nous avons embauché une contractuelle, Denise Babin, qui nous donne un bon coup de main.
* Membership : On constate une augmentation de 10% dans le nombre de membres.
* La Ligue est membre de la FIDH et participera en mars 2013 à son Congrès qui se tiendra en Tunisie.

Louise Riendeau prend la parole sur la situation interne. Elle indique que beaucoup de débats ont marqué la vie interne de la Ligue en 2011-2012. Ces débats portaient sur la mission de la Ligue, l’organisation du travail et le rôle de la permanence. Ces discussions ont permis de clarifier et de réaffirmer la mission et les orientations de travail de la Ligue. Ainsi le CA a réaffirmé que la Ligue était une organisation politique de défense des droits humains dont le mandat principal est d’intervenir auprès des autorités publiques. Les débats ont également permis de clarifier les balises qui doivent guider les porte-paroles de la Ligue dans leur prise de parole publique. Le CE et le CA se sont réunis à de multiples occasions sur ces sujets, et il faut comprendre que tout le monde n’était pas d’accord. En effet, dans le contexte de ces débats, une membre du CE et une membre du CA ont démissionné et deux des trois postes à la permanence se sont retrouvés vacants. Louise termine en indiquant que le CE est en fin de démarche pour embaucher une nouvelle équipe. L’intégration de celle-ci sera une priorité incontournable pour l’année à venir.

**7. Présentation des sections régionales**

Sébastien Harvey (section Québec) fait un bref rapport des activités de la section en soulignant le travail important de rapprochement entre la section de Québec et la Ligue. Suite à la démarche de l’an passé, les deux entités se parlent régulièrement, un fait qu’il salue favorablement.

Quant au travail réalisé par la section de Québec, il souligne deux priorités en particulier : l’éducation aux droits (il y a un programme de formation aux droits dans les écoles); le dossier de la judiciarisation des personnes marginalisées, itinérantes, prostituées, etc. Une étude importante sur le sujet sera publiée cet automne.

Il n’y a pas eu de représentation des autres sections régionales : Estrie et Saguenay-Lac-St-Jean

**Période de questions par rapport aux points 6 et 7**

* Un membre pose la question : quelle était la divergence qui a obligé la Ligue à réaffirmer son rôle d’intervention politique. R/ Certaines personnes proposaient que la Ligue axe son travail comme le ferait une organisation d’éducation de base.
* Une membre demande si une des permanentes a été congédiée. R/ Il y a eu dans un cas une fin de contrat avec entente de départ. L’autre personne a dû être congédiée. Cette dernière ayant porté plainte à la Commission des normes du travail, il est par conséquent préférable de limiter nos commentaires en dehors de cette procédure tant qu’elle n’en sera pas arrivée à sa conclusion.
* Une membre salue le travail qui a été fait cette année.
* Un membre souligne qu’en plus de tout ce que la Ligue a dû traverser à l’interne, il a aussi fallu assurer un déménagement …

Louise Dionne, appuyée par Jacques Tousignant, propose l’adoption du Rapport d’activités 2011-12 de la Ligue des droits et libertés.

Adopté à l’unanimité.

Gilbert Nadon, appuyé par Johanne Galipeau, propose que l’Assemblée ratifie l’ensemble des actes posés par les administrateurs en 2011-2012.

Adopté à l’unanimité.

**8 . États financiers 2011-2012 et prévisions budgétaires 2012-2013**

La trésorière présente les états financiers 2011-2012 (examen de mission).

Questions :

* Un membre questionne si la Ligue est prête à faire face à un recours juridique? R/ Oui, un certain montant se retrouve dans nos prévisions budgétaires.
* Un membre questionne l’explication, à la hausse, des versements aux sections entre cette année et l’année passée. R/ La section de Québec a mené une campagne pour augmenter le nombre de ses membres. La campagne a bien marché.

Gilbert Nadon propose, appuyé par Louise Dionne, l’adoption des états financiers 2011-12 de la Ligue des droits et libertés tel que préparés par la firme Ronald Lapierre CA.

Le vote est demandé.

Adopté à la majorité.

Louise Riendeau propose, appuyé par Francine Néméh, de retenir les services de la firme Ronald Lapierre CA comme expert comptable en 2012-13.

Adopté à l’unanimité.

La trésorière présente le projet de prévisions budgétaires 2012-2013.

Questions

* Qu’en est-il des relations avec les autres sections? R/ Malgré la tournée de l’année passée, et à l’exception de nos excellentes relations avec la section de Québec, nous n’avons pas pratiquement pas de relation avec les autres sections. Les relations ne sont pas mauvaises; elles sont à toute fin pratique inexistantes. Par contre, toutes les sections ont maintenant signé le Protocole d’utilisation du nom de la Ligue.
* La Ligue, est-elle touchée par les coupures de l’ACDI? R/Non, nous ne recevons pas de soutien financier en provenance du gouvernement fédéral.
* Prévoit-on des activités spéciales pour le 50e anniversaire? Ce genre d’événement s’avère souvent un moment privilégié de visibilité, de relance… R/ La soirée bénéfice de la Ligue y sera probablement consacrée. Également un numéro de la Revue de la Ligue. Nous notons la remarque…
* La Ligue, a-t-elle une police d’assurance de responsabilité administrateur ? R/ Non, nous n’en avons pas; cette décision fut prise à la suite d’un avis juridique.
* Pourquoi devons-nous assumer des frais bancaires alors que nous sommes une organisation à but non-lucratif? R/ Nonobstant que c’est le cas de beaucoup de groupes communautaires, notre Caisse populaire ne nous rembourse pas les frais bancaires à 100%. Si vous connaissez des administrateursTRICES de notre Caisse…

Gilbert Nadon propose, appuyé par Pierre Bonin, l’adoption des prévisions budgétaires 2012-2013.

Adopté à l’unanimité.

**9. Présentation des perspectives de travail**

Le président présente les perspectives de travail pour 2012-2013.

La Ligue doit poursuive son travail d’intervention dans l’espace public pour faire avancer tous les droits humains. C’est notre raison d’être. Néanmoins, des facteurs réels viennent conditionner notre capacité d’intervenir, dont le fait que l’équipe est à reconstruire. Nos perspectives de travail essayent d’en tenir compte. De plus, elles reconnaissent que beaucoup du travail de la Ligue n’est pas prévisible, en ce sens qu’il est défini par des événements d’actualité qui sont souvent imprévisibles. Et donc qui ne sont pas planifiables…

Certains éléments de notre travail sont incontournables :

* Le rapport sur les droits humains. Beaucoup de groupes comptent sur nous.
* La liberté d’expression qui comporte beaucoup de facettes – droit de manifester, poursuites-bâillons (SLAPP), pratiques de profilage, règlements municipaux anti-manifestation, criminalisation de la dissidence dans la politique antiterroriste du fédéral.
* L’élaboration et la réalisation d’un plan de communication.
* Le 50e anniversaire
* Sur la question environnementale. Tout en étant une priorité en 2011-12, nous n’avons pas progressé autant que nous l’aurions aimé. Ceci dit, des militants voudraient poursuivre la réflexion et donc le dossier leur sera confié en 2012-13.

Questions / commentaires

* Suggestion : Ce serait important que notre rapport sur les droits humains ait un rayonnement international. Ailleurs dans le monde, on n’a pas vraiment idée de ce qui se passe au Canada/au Québec en termes de violations de droits humains. Dans notre plan de communication, ce serait bien d’envisager la traduction de nos positions (en espagnol, anglais) pour mieux faire rayonner notre travail. \* Deux autres membres sont intervenus dans le même sens.
* Les thématiques des fascicules 2012-13, sont-ils déjà déterminés ? R/ # 1 sur la Loi 78 est déjà réalisé; #2 sur les indicateurs et les droits humains; #3 sur la liberté d’expression; #4 à voir selon l’actualité.
  + Un membre renchérit qu’il faut également un réseau de distribution des fascicules, peut-être même une façon de les regrouper pour les rendre accessibles aux groupes qui veulent faire de l’éducation aux droits puisque c’est l’un des objectifs recherchés par ces fascicules…
* Un membre s’étonne de voir (dans la section du document portant sur les perspectives) la Ligue décrite comme une « organisation politique ». Cela veut dire quoi au juste ? Est-ce cela présuppose une nouvelle mission de la Ligue ? Un débat fort intéressant s’enclenche :
  + Dans certains pays, cette formulation pourrait être comprise un peu comme un parti politique… R/ La Ligue est non-partisane et prône une réorganisation de la société autour du respect des droits humains. La Ligue propose donc un projet politique. L’expression « organisation politique » est peut-être à remâcher…
  + Dire que la LDL est une organisation politique est en opposition à quoi ? R/ Une compréhension véhiculée cette année, dans les débats internes, de la Ligue comme une organisation d’éducation populaire de base…alors que la Ligue intervient à l’échelle nationale et internationale.
  + Veut-on réellement dire « une organisation d’intervention politique ». Ou une organisation politique non-partisane ?
  + Une organisation vouée à la défense des droits humains, dont le mode d’intervention se situe au niveau de l’action politique… se situe dans le champ politique
  + Remplacer « politique » par « militant »
  + Une membre aurait souhaité que la discussion sur les orientations de la Ligue soit discutée avant le congédiement. R/ Plusieurs discussions ont eu lieu durant l’année sur la mission de Ligue; le congédiement est arrivé bien après ces discussions.

Michel Boyer propose, appuyé par Louise Dionne, qu’une reformulation soit apportée à la page 28 du document Rapport d’activités et perspectives, afin que la phrase « Notons… celui d’une organisation politique de défense des droits humains, dont la priorité est l’intervention auprès des autorités, parfois en concertation avec d’autres groupes. » soit remplacée par celle-ci : «  Notons… celui d’une organisation de défense des droits humains, dont la priorité est l’intervention politique, parfois… » -

* Pierre Bonin propose, appuyé par Martine Éloy, de référer toute la question de la Ligue comme une organisation politique au Conseil d’administration pour une discussion supplémentaire.

Le vote est demandé sur la proposition de référence.

Proposition de référence rejetée à la majorité

La proposition principale est adoptée à l’unanimité.

La partie du document sur les perspectives de travail 2012-2013 est adoptée à l’unanimité

**10. Élections**

La présidente d’élection demande s’il y a d’autres candidatures aux postes en élection au Conseil exécutif. Personne ne s’avance. Elle déclare la fermeture de la période de mise en candidature pour les postes au Conseil exécutif.

La présidente demande s’il y a d’autres candidatures aux postes en élection au Conseil d’administration. Personne ne s’avance. Elle constate la présence de Martin Gallié, déjà proposé au poste #14 et lui demande s’il accepte d’être mis en candidature – il répond dans l’affirmative. Elle constate également la présence de Martine Éloy (proposée au poste #10)

Les candidats se présentent à tour de rôle expliquant leur motivation.

La présidente d’élection explique la procédure d’élection par bulletin de vote.

Les scrutateurs ayant terminé de dépouiller les urnes, ils transmettent les résultats à la présidente d’élection.

La présidente d’élection annonce que les candidatEs ont tousTES été éluEs.

L’assemblée applaudit les éluEs.

Gilbert Nadon propose, appuyé par Jean-Claude Bernheim, de détruire les bulletins de vote.

Adopté à l’unanimité.

**11 – Varia**

1. Collectif Échec à la guerre : le 4 octobre 2012 se tiendra une soirée sur le thème «  la responsabilité de protéger ». L’activité sera annoncée dans l’envoi électronique hebdomadaire de la Ligue.
2. Collectif Échec à la guerre – la Campagne du coquelicot blanc sera reprise cet automne. Une invitation à tous et à toutes d’y participer.

**12 Levée de l’assemblée**

A 20h52, le président d’assemblée, constatant l’épuisement simultané de l’ordre du jour et des membres (!) décrète la levée de l’assemblée.